



AFFICHAGE DYNAMIQUE
AUTOMATISATION
CINÉMA
HOME-CINÉMA
ÉCLAIRAGE
ARCHITECTURAL
ÉCLAIRAGE SCÉNIQUE
ÉCRANS LED

ÉVÉNEMENTIEL
IPTV
LIGHT SHOW
SCÉNOGRAPHIE
SONORISATION
STRUCTURES SCÉNIQUE
VIDÉO-PROJECTION
VISIOCONFÉRENCE

PHILOSOPHIE :

Qu'il s'agisse d'une salle de réunion, d'une salle polyvalente, de salle de visio-conférence, d'un auditorium, d'un hotel, un restaurant ou une maison, les équipements de communication audiovisuels sont toujours présents et font aujourd'hui parti de notre quotidien.

NOTRE RÔLE :

Vous accompagner et vous assister dans vos choix technologiques (étude, préconisation, organisation).

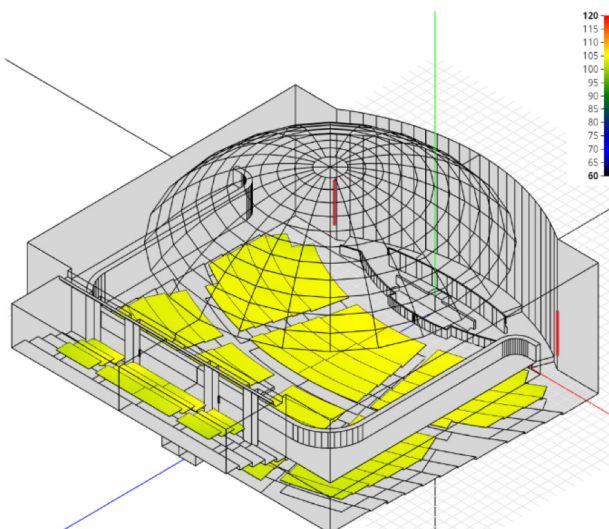
NOS MISSIONS :

- Qualifier vos besoins
- Guider vos choix techniques
- Vous assister sur vos options d'agencement de scénographie
- Vous aider à choisir les entreprises pour mener à bien votre futur projet

CONSEIL ET ASSISTANCE AUDIOVISUELS

C.A² Audiovisuel peut vous aider à réaliser le cahier des charges d'un futur projet pour un Particulier ou la réalisation d'un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) pour un projet public. Nous connaissons bien le matériel audiovisuel et pouvons vous proposer des équipements fiables et de qualité qui répondront à la demande du maître d'ouvrage. Nous préconisons du matériel européen, le plus souvent, avec des garanties allant de 3 à 5 ans minimum, gage de sérénité pour nos clients.

Souvent un peu perdu au moment de choisir votre prestataire, **C.A² Audiovisuel** vous conseille en analysant toutes les offres reçues des fournisseurs, et en vous donnant une préférence suivant le cahier technique et budgétaire de votre proposition. Nous suivons les distributeurs et fabricants, tant sur les nouveaux produits que sur les tarifs. Cela nous permet de connaître les prix du marché et d'être décisionnaires sur le choix des entreprises à mandater.



C.A² Audiovisuel apporte son savoir-faire dès la réalisation des plans en conseillant le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage, sur les besoins en équipements scéniques et audiovisuel.

Nous intervenons aussi sur un dossier, un établissement ou un lieu existant, afin de diagnostiquer les équipements audiovisuels. Nous estimons l'état du matériel pour définir ce qui peut être réutilisé ou ce qui est obsolète et doit être remplacé. Un chiffrage sera effectué et vous permettra de connaître le coût des travaux.

Trop souvent, l'audiovisuel est traité en fin de chantier et, malheureusement, rien n'est prévu ! Il est important que la société gérant le lot électrique (courant faible) connaisse les directives pour préparer la future installation audiovisuelle.

Avec 20 ans d'expérience dans le domaine de l'intégration, **C.A² Audiovisuel** peut vous assister dans le suivi des travaux. Notre connaissance de la pose, du matériel, et de la gestion chronologique d'un chantier aidera, techniquement, le maître d'œuvre. Il est important de trouver des solutions à toute problématique rencontrée lors de la réalisation du chantier.

Notre connaissance de ce milieu permet d'être serein et d'apporter une réponse professionnelle face aux demandes des différents intervenants du projet.